

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **8 octobre 2012**

Délibération n° 2012-3261

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Lyon_Ville de l'entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à l'association PlaNet Adam Cré'acteurs pour son programme d'actions 2012**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local**

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 28 septembre 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 10 octobre 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Philip, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mmes Dognin-Sauze, Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrère, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Daclin, Crimier (pouvoir à M. Barral), Mme Pédrini (pouvoir à M. Rivalta), MM. Abadie (pouvoir à M. Desseigne), Passi (pouvoir à M. Réale), Crédoz (pouvoir à M. Martinez), Blein (pouvoir à M. Sécheresse), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Chabert (pouvoir à M. Buffet), Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Léonard (pouvoir à M. Quiniou), Mmes Palleja, Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Touraine), M. Vurpas (pouvoir à M. Joly).

Absents non excusés : Mme Bailly-Maitre, MM. Darne JC., Hugué, Kabalo, Louis, Morales, Muet, Uhrich.

Conseil de communauté du 8 octobre 2012**Délibération n° 2012-3261**

commission principale : développement économique

objet : **Lyon_Ville de l'entrepreneuriat (L_VE) - Attribution d'une subvention à l'association PlaNet Adam Cré'acteurs pour son programme d'actions 2012**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service développement local

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 septembre 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association PlaNet Adam Cré'acteurs, créée en 2007 et basée dans les quartiers en politiques de la ville, apporte son soutien dans la lutte contre l'exclusion économique sur Vénissieux et Villeurbanne. Elle agit en suscitant des vocations, en accompagnant les porteurs de projets et en apportant son soutien dans la recherche du financement, notamment, par le biais du microcrédit lors de l'émergence des entreprises. Elle assure enfin un suivi post-crédation au démarrage de l'entreprise. Son activité s'inscrit dans le programme national "Entreprendre en banlieue", initié par PlaNet Finance France dont elle adhère à la charte éthique.

L'association s'adresse prioritairement aux porteurs de projets situés en zone urbaine sensible (ZUS) et/ou aux personnes en grande précarité vis-à-vis de l'emploi.

a) - Objectifs

Depuis 2004, la Communauté urbaine de Lyon met en œuvre une politique globale dans le domaine de l'entrepreneuriat. C'est un levier important pour garantir le renouvellement du tissu économique local et le développement de l'emploi sur l'agglomération.

La Communauté urbaine intervient en tant que coordinateur, promoteur et principal financeur du réseau Lyon_Ville de l'entrepreneuriat (L_VE) en concertation avec ses partenaires regroupés au sein de "Grand Lyon, l'esprit d'entreprise".

Les ambitions du réseau L_VE, pour la période 2012-2014, sont de continuer à mettre l'entrepreneur au cœur de son action et de mobiliser le territoire pour maintenir et développer un cadre favorable à l'entrepreneuriat et à la croissance des jeunes entreprises. L'accessibilité, l'efficacité et la qualité de l'offre de services du réseau contribuent à faire de Lyon une référence européenne en matière d'entrepreneuriat. Le réseau s'engage à soutenir chaque entrepreneur par une offre de proximité et souhaite faire émerger les entrepreneurs à potentiel, notamment dans le cadre des filières d'excellence du territoire.

C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine souhaite renouveler son soutien à l'association PlaNet Adam Cré'acteurs pour son action en matière d'accompagnement des porteurs de projets et des créateurs auprès des habitants en ZUS et/ou en précarité d'emploi, et membre labellisé L_VE en 2009.

b) - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2011 et bilan

Par délibération n° 2010-1562 du 28 juin 2010, le Conseil de communauté a attribué une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 000 € au profit de l'association PlaNet Adam Cré'acteurs pour son action 2011 sur Vénissieux.

Le bilan de l'activité de l'association PlaNet Adam Cré'acteurs sur le site de Vénissieux, dans le cadre de ce financement, est le suivant :

- 114 porteurs de projets accompagnés,
- 41 entreprises créées qui ont généré 48 emplois,
- 16 créateurs ont pu bénéficier d'un concours bancaire ou d'un microcrédit et autres aides.

Typologie des personnes reçues :

- la moitié des bénéficiaires habite dans une ZUS,
- 77 % des bénéficiaires sont sans emploi, 16 % ont un emploi précaire (contrat à durée déterminée -CDD-, intérim),
- 55 % des personnes accompagnées ont moins de 36 ans.

Typologie des entreprises créées :

- près de la moitié des entrepreneurs créés dans le secteur des services, 29 % dans le secteur du commerce.

Depuis 2007, l'association a accompagné 608 personnes, soit plus de 55 % des personnes qu'elle a accueillies (1 099 personnes accueillies), dont 34 % se sont transformées en entreprises et 40 % en emplois.

Les actions poursuivies par l'association PlaNet Adam Cré'acteurs présentent un bilan satisfaisant par rapport aux prévisions initiales.

La mission d'accompagner les porteurs de projet dans les quartiers ZUS et/ou en précarité sur la phase *ante*-création, en les orientant vers les financements appropriés par le biais, notamment, du microcrédit et en assurant un suivi post-crédation au démarrage de l'entreprise, permet de favoriser l'insertion professionnelle de ces publics.

c) - Programme d'actions pour 2012 et plan de financement prévisionnel

L'association propose l'extension de son action sur les territoires de Lyon 7° et Lyon 8° sur la même cible de public. Cette action s'articulera avec la présence de CitésLab sur ces territoires. Elle devrait permettre de développer la chaîne de la création sur ces arrondissements.

La présente délibération concerne l'action de l'association dans sa globalité (sites de Vénissieux, Villeurbanne, Lyon 7° et 8°).

Pour l'année 2012, les 4 grands objectifs de l'association PlaNet Adam Cré'acteurs sont :

1°- Sensibiliser et informer les habitants de la possibilité de créer leur propre emploi par la création d'une activité économique :

- établir une synergie locale autour de l'insertion par l'économie en constituant un réseau d'acteurs pouvant faciliter le repérage et orienter les porteurs d'idées,
- proposer des actions de sensibilisation à la création avec les autres acteurs intervenants sur le champs de l'insertion professionnelle et sociale,
- donner une information claire sur les démarches nécessaires et les dispositifs d'accompagnement et d'aides existants,
- faire un premier diagnostic sur l'adéquation homme/projet,
- donner les premières orientations et lieux ressources pour l'étude du projet.

2°- Favoriser la création d'entreprises pour des publics précarisés en proposant un service personnalisé d'accompagnement :

- apporter du conseil et un appui technique à chaque étape de l'étude et construction du projet,
- aider à maîtriser les éléments constitutifs du plan d'affaires de la future activité afin de rendre le porteur de projet autonome,
- orienter vers les aides complémentaires d'accompagnement auprès d'experts,
- aider à la recherche de financements,
- s'assurer du bon déroulement de la constitution de l'entreprise (immatriculation, signature du bail, etc.).

3°- Favoriser la pérennisation des très petites entreprises créées par ce type de public en leur apportant l'aide nécessaire en ante-crédation et au démarrage :

- aider dans la mise en route de l'entreprise (administratif, outils de communication, rapport avec le financeur, orientation vers des outils de gestion, etc.),
- faire un bilan régulier de l'état d'avancement de l'activité (surveiller l'état financier de l'entreprise, vérifier le bon déroulement aux vues des prévisions),
- apporter au créateur un soutien moral, lui permettre d'éviter l'isolement en l'orientant vers les événements qui le concernent et les dispositifs de parrainage existants et/ou club d'entrepreneurs,
- aider et orienter l'entreprise dans son développement (orientation vers les dispositifs appropriés).

Résultats attendus :

- nombre d'accompagnement : 190, dont 105 sur Vénissieux, 60 sur Villeurbanne, 25 sur Lyon,
- nombre de créations d'entreprises : 66, dont 42 sur Vénissieux, 16 sur Villeurbanne, 8 sur Lyon,
- nombre de créations d'emplois : 75,
- taux de pérennité des créateurs accompagnés à 3 ans : 65 % minimum.

4° - Dans le cadre de L_VE :

- diffusion de l'information auprès des partenaires,
- affichage de son appartenance au réseau lors des actions de communication menées par l'association PlaNet Adam Cré'acteurs,
- participation à des manifestations (salon des entrepreneurs, semaine de la création),
- participation aux instances de la gouvernance du réseau L_VE (réunions territoriales, groupe de travail),
- poursuite des actions de professionnalisation nécessaires au maintien sur le long terme du label L_VE,
- alimentation de la base de données commune L_VEPro et réorientation vers l'ensemble des acteurs du réseau.

Budget prévisionnel 2012 pour la mise en œuvre de l'action en direction de l'entrepreneuriat

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	20 430	Europe	83 054
services extérieurs	16 145	Etat	27 500

autres services extérieurs	18 103	Région Rhône-Alpes	20 000
impôts et taxes	6 751	Ville de Villeurbanne	5 000
charges de personnel	174 125	Communauté urbaine de Lyon	30 000
emplois et contributions volontaires en nature	2 400	Nacre (Etat)	5 000
		PlaNet Finance France	61 300
		Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (CNASEA) - emploi aidés	3 700
		contributions volontaires en nature	2 400
Total	237 954	Total	237 954

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement de 30 000 € au profit de l'association PlaNet Adam Cré'acteurs pour son programme d'actions 2012. L'augmentation de la participation financière de la Communauté urbaine, d'un montant de 25 000 € doit permettre de mettre en place un accompagnement ante-crédation sur Lyon 7° et Lyon 8°, et donc :

- de compléter la chaîne de la création d'entreprises sur ces territoires,
- de développer l'accompagnement ante-crédation sur Villeurbanne ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € au profit de l'association PlaNet Adam Cré'acteurs pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2012,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association PlaNet Adam Cré'acteurs définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° OP01O2291.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 10 octobre 2012.